

Anglicismes, média et mondialisation

Doc. Chenaf Inès ^{1*} Pr Bouzidi Boubakeur

**1-Doctorante à l'université Mohamed Lamine Debaghine_ Sétif 2 (Algérie), affiliée
au laboratoire de recherche « Approche pragmatique et stratégies du discours »
(A.P.S.D) ; in.chenaf@univ-setif2.dz**

**2-Professeur à l'université Mohamed Lamine debaghine _ Sétif 2 (Algérie)
bouzidiboubakeur@yahoo.fr**

Date de réception: 2024/05/27

Date d'acceptation : 10/11/ 2024

Résumé

Avec la mondialisation, les médias représentent terrain où se rencontrent les différentes cultures et langues. Contact de langues implique échange et échanges qui ne sont pas forcément (ou toujours) équilibrés. On remarque aujourd'hui que l'anglais est en train de s'installer comme la première langue mondiale. Il devient la langue internationale de communication mais aussi la 1ere langue sur Internet et en corollaire principale langue lexifiante et prêteuse.

Le constat et la conséquence, la toile est nettement dominée notamment, par des technolectes aux couleurs anglo-américaines : anglicismes. Alors n'est-il pas indispensable, de connaître les domaines qui empruntent le plus et d'étudier et de comprendre les motivations psychologiques et les raisons psycholinguistiques qui sous-tendent ce terrible phénomène sociolinguistique. Le but est d'une part, appréhender aussi les circonstances géopolitiques extérieures conduisant à accentuer ce phénomène (appétence pour les termes anglais) et les mécanismes à travers lesquels la langue française introduit et intègre ces termes et peut-être d'autre part, comment mieux la protéger de cet envahissement.

Mots-clés :

Mondialisation — diversité linguistique — médias — anglicismes — emprunts.

* Auteur correspondant : Doc. Chenaf Inès

الملخص:

في ظل العولمة، تمثل وسائل الاعلام محطة لقاء بين مختلف الثقافات واللغات. التقاء اللغات نتج عنه تبادل ثقافي ولغوي. وفي أغلب الأحيان لا يكون هذا التبادل متوازنا. نلاحظ اليوم أن اللغة الإنجليزية أصبحت أول لغة مستعملة في العالم، تمثل هذه اللغة أيضا أول لغة للتواصل على المستوى الدولي واللغة الأولى عالميا من حيث عدد المتحدثين، كما انها تعتبر لغة الانترنت، فأصبحت هذه اللغة أول لغة مقرضة للغات الأخرى.

يلاحظ أن الشبكة تشهد اليوم هيمنة المفردات الإنجليزية، لذلك فانه من الضروري دراسة المجالات التي تشهد استخدام واستعارة أكبر عدد من المفردات، بالإضافة الى دراسة أسباب ودوافع هذا الاهتمام المفاجئ بهذه المفردات الإنجليزية، خاصة منها تلك المتعلقة بالظروف السياسية والاجتماعية التي أدت الى استفحال هذه الظاهرة. وفي النهاية يتوجب دراسة ميكانيزمات استقبال اللغة الفرنسية لتلك المفردات، وأخيرا كيفية حماية هذه اللغة من هذا الاجتياح المفاجئ للمفردات الإنجليزية.

Introduction :

Le monde aujourd'hui connait une situation géopolitique compliquée. Plusieurs facteurs s'entremêlent et font que cette situation affecte de manière directe et indirecte la situation linguistique sur les cinq continents.

Peu de temps après la 2ème guerre mondiale, le monde a connu le triomphe des Etats unis d'Amérique sur tous les niveaux. Ce pays est devenu la première force mondiale, ce qui implique sa dominance idéologique sur le reste des pays du monde. Surtout depuis la chute du mur de Berlin en 1989, une véritable situation d'uni-polarité politique règne sur le monde, accompagnée d'un phénomène socioculturel marquant : la mondialisation. Le monde se transforme en un petit village, notamment avec le grand progrès technologique, et plus précisément dans le domaine des moyens de communication.

L'usage effréné des médias en profite donc visiblement à l'anglo-américain qui marque les langues avec lesquelles il est en contact et s'impose comme langue de communication universelle « number one » à l'échelle planétaire.

Les medias ont un impact important sur la société, ils arrivent à façonner le panorama culturel des masses ciblées, ce qui implique une métamorphose considérable dans les systèmes linguistiques et culturels des sociétés. Les réseaux sociaux en particulier, et les médias en général, ont donc un grand impact sur les langues.

Aujourd'hui l'anglais représente la langue d'internet et on peut vraiment constater sa grande créativité lexicale comme personne ne peut contester sa prolifération néologique et particulièrement acronymique...C'est justement de par cette fécondité qu'elle s'impose face aux autres les langues concurrentes. Soutenu par une méga puissance économique, militaire, culturelle et en conséquence politique, l'anglais américain couvre la majorité des activités sportives, artistiques et des revues scientifiques sérieuses. Le palmarès des prix Nobels et des consécutives compétitions des jeux olympiques, en témoignent. Les américains relayés par les pays du Commonwealth, sont omniprésents et omniprésents également l'anglais. Ainsi, ils s'internationalisent et l'anglais s'installe comme langue de communication internationale.

La langue française, langue internationale, ne déroge pas à ce nouvel ordre. Elle subit, à l'instar des autres langues du monde et à son tour la prédation de et l'envahissement de l'anglais. Les linguistes remarquent aujourd'hui des phénomènes liés au contact de langues imposés par les circonstances contemporaines : une grande pression exercée par l'anglais sur le reste des langues du monde.

Ce phénomène est inquiétant pour beaucoup de linguistes, représentant une réelle menace vis-à-vis de la diversité linguistique. Il n'est point en régression, tout au contraire cette situation est en croissance.

Dans le monde de l'information et des échanges nationaux et internationaux, Internet, qui s'avère médias redoutable, s'installe et devient incontournable. Il accroche (outil souple, véloce et facilitateur) et corrompt (il est à l'avantage de l'anglais) les deux, à la fois. Ce serait sûrement l'explication principale de l'engouement des internautes pour l'usage de la langue anglaise, notamment les plus jeunes. Ce phénomène s'incarne parfaitement et est très visible sur les réseaux sociaux. Ces derniers représentent un terrain de rencontre entre les langues et les cultures, où l'anglo-américain représente une langue véhiculaire, une lingua franca. Nous constatons que l'usage fréquent de l'anglais par des interlocuteurs francophones a impliqué une hausse des recours à des emprunts à l'anglais y compris chez les natifs. Ces emprunts sont appelés : *anglicismes*, beaucoup de langues y recourent.

Ce procédé n'est-il pas sans danger ? Ne contribuent-ils pas à une uniformisation possible au détriment d'une diversité linguistique naturelle ?

Justement, face à ce phénomène sociolinguistique, on enregistre, et c'était prévisible, deux réactions (Etiemble, 1964) diamétralement opposées. La première réaction est protectionniste, celle des officiels, de l'Académie française (Philippe Rey, 2020) et des défenseurs de la langue française, puristes, linguistes. Tous œuvrent à dénoncer l'hégémonie de l'anglais et sa menace de concurrencer le français sur son propre territoire et dans son aire linguistique traditionnelle. Le nationalisme linguistique s'éveille, des mesures politiques (de politique linguistique) sont prises.

La seconde réaction est passive ou fataliste. Elle est celle de ceux qui sont anglophobes ou de ceux qui sont complètement indifférents aux assauts américanistes parce qu'ils jugent et considèrent ce phénomène comme évolution naturelle de la langue.

Par quoi expliquer cet engouement à l'usage des anglicismes aujourd'hui ?

Quels sont les domaines qui empruntent le plus ?

Par quoi expliquer l'attrait qu'exercent les anglicismes ?

Quel est l'impact de ce phénomène sur la langue française ? Et sur la diversité des langues en général ?

Y-a-t-il possibilité pour atténuer, pourquoi pas mettre le holà à ce phénomène ?

Hypothèses :

Cet engouement à l'anglais est dû à la situation sociopolitique mondiale actuelle où les Etats Unis d'Amérique est un pays puissant et dominant dans plusieurs domaines : politique, économique et culturel.

Les domaines d'emprunt les plus réceptifs sont : le domaine culturel, économique et technologique.

Les anglicismes ont un impact important sur le lexique de la langue française.

D'abord, il faudra commencer par déterminer, ce qu'est exactement un anglicisme.

1. Qu'est-ce qu'un anglicisme ?

Le phénomène d'anglicisme est étroitement lié au phénomène de « l'interférence ». Quand deux langues entrent en contact l'une avec l'autre, surtout dans des situations de bilinguisme, le système linguistique d'une langue

finira par être influencé par le système linguistique de la 2^e langue, et lui emprunte des unités lexicales, sémantiques, morphologiques et phonétiques.

Ces échanges peuvent se faire en partant de la langue maternelle vers la langue acquise, ou bien, de la langue étrangère vers la langue maternelle. Au niveau du bilinguisme individuel, l'existence de situations psycholinguistiques où ce genre de contacts aura tendance à se répéter fréquemment et engendrera des modèles d'interférences récurrents. Ceci dit, les anglicismes ne sont pas de simples emprunts, il s'agit plutôt d'emprunts récurrents. Des emprunts à la langue anglaise qui sont employés de manière fréquente, par une large communauté, jusqu'à ce qu'ils soient classés comme tels dans un dictionnaire.

Dans de telles circonstances sociolinguistiques impliquant des conditions de communication identiques qui se produisent fréquemment dans le temps et dans l'espace, résultent des modèles d'interférences récurrents. Alors, ces modèles étrangers sont reçus par le système linguistique de la langue cible, ils sont éventuellement acceptés, accueillis par certains sans résistance, ensuite repris par tout le groupe, leur usage est alors généralisé voire intégré.

Maintenant des locuteurs francophones ont donc pris l'habitude d'employer des anglicismes dans leurs conversations quotidiennes, des mots comme **chic, leader, challenge, cool, top, light, cookies, e-mail, zoom, high tech**, s'emploient fréquemment dans des conversations en langue française.

La définition d'un anglicisme est toutefois un peu complexe, et ce pour la polysémie qui peut accompagner ce terme. Un anglicisme peut avoir plusieurs formes, et être définis de plusieurs façons. Maurice Pergnier, dans son ouvrage : Les anglicismes le définit comme étant :

« Un mot anglais ou une tournure anglaise que l'on rencontre occasionnellement dans un énoncé français (en italique, entre guillemets, ou à

l'insu de son utilisateur (...) dont la fréquence d'utilisation est assez élevée pour être considéré comme étant intégré » (Pergnier, 1990)

L'anglicisme n'est donc pas seulement et tout simplement un mot emprunté à l'anglais, mais bien un emprunt qui a réussi à s'installer dans le système linguistique français. Le mot « anglicisme » est global, il peut englober plusieurs catégories d'unités : On peut emprunter un *nom*, comme on peut emprunter un *adjectif*, on peut aussi emprunter un *phonème*, de la même manière qu'on peut emprunter un *affixe*, on peut également emprunter *un sens* comme on peut emprunter *une forme*.

Notons, que même les faux emprunts tels que *jogging*, *tennisman*, *camping-car*, *baby-foot* sont retenus et classés comme des anglicismes.

1.1. Anglicisme intégral :

Il s'agit du transfert complet d'un mot anglais vers la langue française. On emprunte un terme tel qu'il est (emprunter une forme et un sens), et c'est pour cette raison qu'on dit que, dans ce cas, l'emprunt est intégral.

L'emprunt intégral peut être un nom, un adjectif, un verbe, etc.

Voici la liste de quelques anglicismes intégraux, ainsi que leurs équivalents français :

- Le mot ***coach*** est un emprunt intégral, qui peut être remplacé par le mot ***entraîneur***.
- un ***challenge*** peut être remplacé par : un ***défi***.
- Le mot ***Live*** peut être remplacé par ***direct*** ou ***simultané***.
- Un ***barbecue*** est un anglicisme qu'on peut remplacer par le mot : ***grillade***.
- Un ***dealer*** est un anglicisme pouvant être remplacé par : ***un trafiquant de drogue***, un ***narcotrafiquant***.

- Une **star** peut être remplacé par : une **vedette**.
- Un **sponsor** est facilement remplaçable par : le terme **parraineur** ou un **mécène**.
- Un **kit** est un **prêt à monter**
- Un **set** peut être remplacé par : **un ensemble**.
- Au lieu de dire que tel événement médiatique a fait du **buzz**, nous pouvons dire que tel événement a fait **un coup médiatique**.
- Aujourd'hui, tout le monde utilise l'anglicisme **shopping** qu'on peut remplacer par : **des courses**.
- **Bashing** est un anglicisme qui signifie : **parler avec mépris, dénigrer**.
- Au lieu de parler d'un **casting**, les locuteurs francophones devraient plutôt songer à employer l'équivalent : **une audition**.
- Au lieu de dire **une interview**, on peut dire : **un entretien**.
- Un **leader** est un **chef** ou un **meneur**, un **designer** est un **créateur**, un **concepteur** ou un **styliste**.
- **Light** est un adjectif employé pour faire allusion à une certaine catégorie d'aliments aux sucres allégés, qu'on peut remplacer par : **sans sucre** ou **allégé**.
- **Week-end** est l'un des anglicismes les plus largement employés, on peut le remplacer par l'expression : **fin de semaine**.
- Un **cameraman** est un **photographe** ou un **cadreur**.
- **Fake news** est un anglicisme intégral qu'on peut remplacer par le mot **désinformation**.
- **Feedback** est un anglicisme intégral qui peut être remplacé par le mot français : **retour**.

1.2. Anglicisme hybride :

De manière générale, l'hybridation est la création d'un néologisme constitué du croisement d'un formant allogène (un élément étranger), et d'un formant indigène (appartenant à la langue emprunteuse).

En langue française, les anglicismes hybrides sont des mots constitués d'un élément français et d'un élément anglais. Parmi les hybrides, il existe des mots simples et des mots composés.

Voici une liste de quelques anglicismes hybrides qui sont fréquemment employés :

- Le mot **footballeur** est un mot simple constitué d'un formant allogène **football** et d'un composant indigène : le suffixe : **eur**. C'est un emprunt hybride qui combine des éléments provenant de deux langues différentes.

- L'expression **entreprise offshore** est un anglicisme hybride. C'est un mot composé constitué de deux mots autonomes : le formant indigène : **entreprise**, et le formant allogène **offshore** qui veut dire : extra territorial.

- L'expression **voix-off** est un anglicisme constitué de deux mots autonomes : un formant indigène le mot **voix** et un formant allogène étranger le mot **off**.

- Le mot **internaute** est un anglicisme hybride puisqu'il est question d'un mot valise composé de la combinaison du mot français **astronaute** et du mot anglais **Internet**.

- **Checker** est un anglicisme hybride, constitué de la base anglaise **to check**, la terminaison des verbes du premier groupe en français **er**. Cet anglicisme hybride pourrait facilement être remplacé par l'équivalent français : **vérifier**.

- **Booker** est un anglicisme hybride constitué de deux éléments dont l'un est allogène (le verbe anglais **to book**), et un formant indigène **er** (la terminaison

des verbes du 1^{er} groupe à l'infinitif). **Booker** peut être remplacé par le verbe français : **réserver**.

1.3. Anglicisme sémantique

L'emprunt sémantique est un emprunt de sens. On utilise les termes français dans un sens autre que celui qui leur a été originalement accordé, on emprunte alors un sens nouveau à des termes qui existent déjà, sous l'influence de l'anglais. La forme ancienne adopte un sens nouveau exogène.

Nous avons donc deux mots qui se ressemblent au niveau de la prononciation et de l'écriture, mais qui diffèrent du point de vue sémantique.

Par exemple :

- En anglais, **to realise** veut dire : **se rendre compte**. En français, le verbe **réaliser** veut dire : **accomplir, exécuter**.

Employer le verbe : **réaliser** en voulant dire : **se rendre compte**, sous l'influence du verbe anglais **to realise** est un anglicisme sémantique. Puisqu'on emprunte un sens nouveau, ou une nuance sémantique nouvelle.

- En anglais, **to assume** veut dire **supposer, croire, présumer**. Or qu'en français, **assumer** veut dire : **prendre sur soi, prendre en charge**. Ceci dit, si un locuteur du français emploie **assumer** en voulant dire : **supposer**, nous considérons qu'il effectue un emprunt de sens, un emprunt sémantique. Puisqu'il emprunte à l'anglais une nuance sémantique qui n'existait pas au préalable en français.

- Le mot : **opportunité**, un mot français qui est employé pour désigner **un événement opportun, une incidence, un fait qui ne se produit que rarement**. En anglais, le mot **opportunity** veut dire : **une occasion à saisir**. L'emploi du mot **opportunité** pour désigner **une occasion** est un emprunt de

sens, un emprunt sémantique, puisque l'interlocuteur attribue au terme français une signification nouvelle, sous l'influence de l'anglais.

• Citons également les deux mots français : **adhésion** et **adhérence**. Ces deux mots expriment **l'attachement** dans ses deux aspects, concret et abstrait, sauf qu'en français, le terme adhésion concerne l'attachement physique, le mot adhérence est lié à l'attachement immatériel, abstrait. En parallèle, en anglais, il n'y a point de différence de sens entre les deux mots, chacun de ces deux mots exprime l'attachement, à la fois dans son aspect concret et abstrait. Alors, si un interlocuteur francophone emploie le mot adhérence pour le sens d'attachement concret (par exemple en disant : L'employé assure son adhésion à l'entreprise).

Tandis qu'en français, si on emploie le mot adhésion pour l'idée d'attachement abstrait, on effectue un emprunt sémantique à l'anglais puisqu'on lui emprunte ce trait sémantique qui lui est propre, donc on ne peut pas dire qu'il assure son adhésion à l'entreprise, on dit plutôt qu'il assure son adhérence à l'entreprise.

En parallèle, l'emploi du terme adhérence pour qualifier un concept concret en français n'existe pas, et ne peut être qu'un emprunt sémantique fait à la langue anglaise. Si on dit que l'adhérence du ruban au mur est faible, alors on effectue un emprunt sémantique à l'anglais, mais au contraire, si on dit que l'adhésion du ruban au mur est faible, dans ce cas-là, on attribue au mot sa signification exacte en français.

• L'emploi du terme : **adresser**, pour le sens d'aborder est un anglicisme sémantique. En français, le verbe **aborder** peut concerner à la fois les objets animés et inanimés, or que le verbe **adresser** en français ne concerne que les êtres humains. En anglais, le verbe **to address** est employé pour désigner les êtres animés et inanimés.

L'emploi du verbe : **adresser** pour désigner des êtres humains est un emprunt sémantique à l'anglais, puisque dans ce cas, le français emprunte une nuance sémantique propre à l'anglais. Dire **qu'une personne adresse le problème avec tact** est un anglicisme sémantique, puisqu'on attribue au verbe : **adresser** la capacité de référer aux objets unanimes et abstraits, chose qui n'existe pas en français, on lui emprunte alors une nuance sémantique provenant de l'anglais.

- En français, le mot **programme** est employé pour désigner : **un plan, une liste de tâches**. En anglais, **a program** peut être employé pour désigner **une émission télévisée**. L'emploi du mot **program** pour le sens d'**émission** est un anglicisme sémantique, puisqu'on emprunte une nuance sémantique au français qui est propre à l'anglais.

1.4. Anglicisme morphologique

L'anglicisme morphologique est essentiellement un emprunt de forme. On emprunte un modèle morphologique provenant de la langue prêteuse, dont on se base pour créer une unité lexicale nouvelle avec les mots de la langue emprunteuse.

Les anglicismes morphologiques ou les emprunts de forme sont souvent le résultat de mauvaises traductions à l'anglais, de traductions littérales, de calques à l'anglais. Il peut être question de mots simples ou de mots composés.

Exemples :

- Le mot **supermarché**, est un emprunt morphologique puisqu'il est calqué sur le modèle morphologique du terme anglais **supermarket**.

- L'expression **surtemps** est un anglicisme morphologique, calqué sur le modèle de l'expression anglaise **overtime**, qui signifie : **temps**

supplémentaire. Il est à noter qu'en français, on préfère l'usage du terme : **temps supplémentaire** à l'anglicisme **surtemps**.

- L'expression **hors la loi** est calquée sur le modèle morphologique anglais **outlaw**.

- L'expression : **Lune de miel** est un anglicisme morphologique puisqu'il est question d'une imitation du modèle morphologique du mot anglais : **honey moon**.

- L'expression : **gratte-ciel** est un anglicisme morphologique, puisqu'on reproduit le modèle morphologique de l'expression anglaise **sky scraper**.

1.5. Anglicisme phraséologique

On emprunte dans ce cas, un enchainement habituel de mots en anglais qui imite le modèle d'une expression idiomatique, d'une locution figée, ou d'une expression imagée.

Exemples :

- L'expression : **faire du sens**, de l'anglais **to make sens** (caractère de ce qui est logique ou sensé), est une structure idiomatique propre à l'anglais empruntée par le français.

- L'expression : **avoir les bleus**, est un anglicisme phraséologique, emprunté à l'anglais (**to have the blues**), qui veut dire : **être triste** ou **avoir le cafard**.

- Utiliser l'expression **être en charge de quelque chose** est un anglicisme sémantique. Les linguistes français préférèrent l'usage de l'expression : **avoir la charge de quelque chose**. L'usage de cet anglicisme résulte de l'imitation du modèle de l'expression anglaise : **to be in charge of something**.

1.6. Anglicisme syntaxique

Il s'agit, dans ce cas, d'emprunter une structure syntaxique appartenant à la langue anglaise, employer les unités françaises dans un ordre syntaxique propre à l'anglais.

Par exemple, employer une préposition à la place d'une autre :

- L'emploi de l'expression « un patient **sous** observation » est un anglicisme, l'expression correcte en français serait : « un patient **en** observation ».

- Dire : « être **sur** l'avion » est un emprunt syntaxique, puisqu'on emprunte un trait syntaxique propre à l'anglais (l'usage de la préposition « **sur** » en s'inspirant du modèle syntaxique anglais : « to be **on** the plane »), au lieu d'employer la préposition « **dans** », en s'inspirant du modèle de l'expression française originale « être **dans** l'avion ».

L'emprunt syntaxique consiste à emprunter un trait syntaxique et grammatical (morphosyntaxique) propre à une langue par les interlocuteurs d'une autre langue. Par exemple :

- Changer l'ordre des mots (changer l'ordre des noms et des adjectifs).
- Utiliser une préposition au lieu d'une autre.
- L'usage du masculin au lieu d'employer le féminin, du pluriel au lieu du singulier ou l'inverse.

- Par exemple, l'emplacement des adjectifs en français n'est pas le même que celui du système syntaxique français, si on emploie une expression où l'adjectif est placé avant les noms, on considère qu'il s'agit d'anglicismes syntaxiques.

On emprunte donc un trait syntaxique allogène, qu'on reproduira par la suite en utilisant des unités lexicales indigènes.

1.7. Anglicisme phonétique

Lorsqu'on emprunte un son à l'anglais, on dit qu'il s'agit d'un emprunt phonétique. Les emprunts phonétiques ne se font pas de manière autonome, ils accompagnent généralement des d'emprunts lexicaux.

- Par exemple, nous citons l'exemple du mot : **cute**. C'est un emprunt intégral, dont l'introduction en français implique la conservation de la graphie et de la prononciation anglaise. L'introduction de cet anglicisme intégral implique la prononciation d'un phonème propre à la langue anglaise : le u de cute qui est prononcé : /ʊ/. C'est un emprunt phonétique.

- Par exemple : **gym** est un emprunt intégral dont l'usage implique l'emploi du phonème : /dʒ/ emprunté à l'anglais.

Il est question d'un anglicisme phonétique.

1.8. Les faux anglicismes :

Les faux anglicismes sont des mots qui n'existent pas en anglais, mais qui donnent l'impression d'appartenir à l'anglais par leur graphie et leur prononciation propres à la langue anglaise.

Ce sont donc des néologismes et des innovations lexicales propres à la langue française, qui sont constitués de morphèmes empruntés à l'anglais.

Les faux anglicismes peuvent se présenter sous diverses formes :

- a. Les faux anglicismes sont parfois des mots constitués de plusieurs morphèmes propres à l'anglais mais qui n'existent pas en anglais.

Par exemple :

- **Brushing** est un anglicisme constitué de deux morphèmes empruntés à l'anglais. Le morphème : **brush** et le morphème **ing**. Ce mot est une invention française, puisqu'en anglais on emploie le mot : **blow dry**.

- **Relooking** est un anglicisme constitué de morphèmes empruntés à l'anglais. Le morphème : du préfixe : **re**, En plus du morphème : **look** et de l'affixe : **ing**. Ce mot est une invention française, puisqu'en anglais on emploie le mot : **makeover**.

- **Tennisman** est un faux anglicisme, constitué de deux morphèmes empruntés à l'anglais : le morphème **tennis** et le morphème **man**. Ce mot est une invention française puisqu'en anglais on emploie le mot : **tennis player**.

Parfois, les faux anglicismes sont des termes anglais dont une partie a été altérée en français.

Par exemple :

- En anglais on emploie l'expression : **a dressing room** pour faire référence à une garde-robe. L'usage de l'expression **un dressing**, en altérant le morphème **room**, représente un faux anglicisme.

b. Parfois, les faux anglicismes sont des termes anglais transférés en français, en gagnant un sens qui diffère de leur sens original.

Par exemple :

- **Catch** est un faux anglicisme, il s'agit d'un néologisme français, créé à partir du morphème anglais : **catch**. Ce terme n'existe pas en anglais, puisqu'en anglais, on utilise le terme : **personnal wrestling**.

- En français, il est courant de dire : **un smoking**, or que l'équivalent en français est Smoking suit.

- Le mot **People** est employé pour déterminer les célébrités. Or qu'en anglais, on emploie le terme **Celebrities**.

- **Pressing** est un faux anglicisme, il est question d'une innovation lexicale en français, créée à partir d'un morphème anglais : la base : to **press** et l'affixe : **ing**. En anglais, on emploie le mot : **dry cleaning**.

- **Clip** est un faux anglicisme, puisqu'il est question d'une innovation lexicale française, créée à partir du morphème anglais : **a clip**. En anglais, on emploie le mot : **music video**.

1. Analyse des domaines d'emprunt les plus courants

L'engouement à l'anglais s'explique par la grande exposition des locuteurs à cette langue. L'anglais est sur toutes les plateformes, il est mis en avant dans tous les domaines de la vie. Il est donc important de souligner les domaines qui empruntent le plus à l'anglais.

Les locuteurs francophones sont submergés dans une atmosphère linguistique où l'anglais domine. Pergnier Maurice, dans son ouvrage : *Les anglicismes*, publié en 1989, parle d'« un bain d'anglais absolument sans précédent ». Une grande accentuation de la propagation de termes anglais en langue française s'explique par l'usage courant et fort important de l'anglais dans la vie humaine. Il est à souligner en parallèle que l'hégémonie de l'anglais est plus marquée dans certains domaines que dans d'autres. Nous tenterons donc de mentionner les domaines de la vie qui témoignent une influence et une pression plus importante de l'anglais sur la langue française.

Les interlocuteurs francophones empruntent de façon assez inégale à l'anglais, le taux d'emprunts varie d'un domaine à l'autre et d'un registre à l'autre.

Certains sociolectes et technoclectes connaissent des nombres plus importants d'anglicismes que d'autres, nous citons l'exemple des argots de jeunes, un sociolecte qui connaît des nombres plus importants d'anglicismes comparé aux argots ruraux. Le technoclecte de l'informatique connaît l'introduction d'un nombre plus important d'emprunts que celui de la théologie ou de la littérature par exemple.

Une étude des domaines d'emprunt les plus courants aujourd'hui indique que le locuteur francophone emprunte plus souvent des termes liés aux domaines de l'enseignement/apprentissage, de la technologie, du divertissement, du style de vie, de l'habillement et de la langue générale.

2.1. Le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique

Le domaine de l'enseignement est un domaine où l'anglais règne en roi. Louis M. Imbeau et Mathieu Ouimet dans leur article publié le 20 mars 2013, sur la revue Politique et sociétés, déclarent que la grande majorité des publications universitaires et les formations qui ont eu lieu en cette dernière décennie se font en anglais. Ils soulignent que les chercheurs qui publient en anglais sont plus cités, que leurs travaux couvrent un public plus large et plus important, l'anglais assure donc plus de visibilité et plus d'efficacité.

Cet usage répandu de l'anglais dans le monde de l'enseignement encourage à l'interférence et à l'emprunt. Il en résulte une situation où le vocabulaire scientifique de toutes les langues emprunte énormément à l'anglais. Ce phénomène encourage l'intégration de nouveaux anglicismes dans les dictionnaires des autres langues. Les locuteurs se familiarisent peu à peu à ces anglicismes, qui s'introduisent aux usages familiers et courants de la langue.

Après avoir été standardisés et classifiés dans des dictionnaires par des lexicologues, certains emprunts passent des langages scientifiques à l'usage familier, après avoir été catégorisés et standardisés par les lexicologues dans les dictionnaires.

Nous citons des exemples d'anglicismes propres au domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique : ***Un template, Brainstorming, e-learning, Un feedback, Workshop, Deadline, etc.***

2.2. Le domaine de la cuisine :

L'art culinaire est un terrain d'échange impressionnant, l'influence culturelle s'intensifie avec l'intensification des interactions médiatiques, l'américanisation a atteint nos cuisines. On voit s'introduire des nombres importants de plats, d'ingrédients, d'entrées, de gourmandises et de recettes dans notre culture alimentaire, accompagnée d'un flux important d'anglicismes culinaires.

Par exemple: **Brunch, Sandwich, Cookies, Chips, Brownies, Cake, Barbecue, snack, Cheesecake, etc.**

2.3. Le domaine du divertissement :

Il s'agit d'un domaine pour qui les individus portent un grand engouement, c'est un domaine populaire qui prend une grande partie des centres d'intérêt des individus comme les sports, la production cinématographique, la musique, la télévision, YouTube, les réseaux sociaux, etc.

Par exemple: **Le show business, best of, Cover, performance, etc.**

2.4. Le domaine de la technologie

Le nord d'Amérique est une région très connue pour sa contribution dans le domaine des nouvelles technologies. Chose qui explique la fertilité du vocabulaire technologique en langue anglaise, notamment dans le domaine d'Internet et de l'informatique.

Par exemple : Le mot **e-mail** est un anglicisme qu'on emploie fréquemment dans la vie quotidienne. C'est un mot composé, de l'acronyme : e (initiale du terme électronique) et du terme : mail (qui signifie : **courrier**). Il faudra signaler qu'il existe un terme français pour remplacer cet anglicisme : le mot : **courriel** qui est souvent employé par les internautes français et francophones.

Nous citons les exemples suivants :

WEB, INTERNET, Design, Software, Hardware, Flash disc, blog,

2.5. La langue générale

Les médias ont aujourd'hui une grande influence sur la langue courante. Les réseaux sociaux, les émissions, les séries télévisées et radiophoniques suscitent l'intérêt des jeunes et des moins jeunes et influencent leurs pratiques langagières. La langue générale a reçu un grand flux d'emprunts à l'anglais, elle est constamment en évolution. Des anglicismes s'infiltrent dans le langage courant en français comme : *Ok, Hello, Bye, chill, relax, booster, etc.*

2.6. Le tourisme international :

L'anglais est devenu la langue de communication internationale. Ceci dit, les touristes ont bien su exploiter ce trait caractérisant cette langue, afin de se permettre une intercommunication avec des locuteurs aux langues diverses et provenant de centaines de pays, l'anglais s'est fait une place surprenante, celle de pouvoir permettre une intercompréhension entre individus aux appartenances ethniques variés et aux langues maternelles diverses. Un trait qui a été exploité par les touristes, des touristes exploitant des terrains nouveaux et communiquant avec des locaux aux langues inconnues, cette langue s'est installée comme intermédiaire entre voyageurs, guides touristiques, locaux, personnel d'hôtellerie, de restaurations, de sociétés de service ou de compagnies aériennes. La langue française emprunte un nombre important d'anglicismes touristiques, nous en citons quelques-uns :

Le domaine du tourisme connaît l'introduction des anglicismes suivants :

Booking, Jet privé, Food court, Self service, Air BNB, etc.

2.7. Le domaine commercial :

Dans le domaine des finances, l'anglais et omni valent, c'est une langue qui facilite les communications dans plusieurs situations, elle aide au bon fonctionnement de plusieurs aspects du domaine des finances. L'anglais permet

par exemple d'assurer une meilleure intercompréhension avec les clients et à assurer la qualité des services de marketing.

Pour les commerciaux, l'anglais permet plus d'ouverture aux autres, et une facilité des communications, l'anglais assure un caractère international aux affaires. Cette langue permet d'exploiter des territoires nouveaux, d'atteindre des terrains d'investissement plus variés, de faire promouvoir les affaires, assurant une plus d'ouverture quant aux communications avec les potentiels partenaires et clients. L'anglais des affaires est une langue de spécialité qui représente un excellent atout pour faciliter les communications dans le domaine des finances. L'anglais assure une fluidité des affaires.

Voici une liste des anglicismes du domaine commercial que nous employons souvent : ***Black Friday, marketing, management, show-room, business, deal, etc.***

2.8. Le domaine juridique

Le domaine juridique ne représente pas l'exception quand il s'agit de l'invasion des anglicismes. On entend des locuteurs francophones employer des termes comme : ***Legal innovation, data protection officer, cyber criminality, Cyber security, etc.***

2.9. Le milieu professionnel

Le milieu professionnel est un milieu où les anglicismes sont pleinement employés, en bureau, lors d'un entretien d'embauche ou en entreprise. Nous citons l'exemple des termes : ***Skills, Upgrader, Mails, Sponsors, To do list, Corporate, Business, Deal, Workshop, etc.***

Alors, quels sont les motifs de cet engouement soudain et croissant pour les mots anglais ?

3. Pourquoi emploie-t-on des anglicismes aujourd'hui ?

Aujourd'hui, l'anglais représente la première langue prêteuse dans le monde. On pourrait commencer à se demander si ces emprunts se font par besoin ou par simple imitation.

3.1. Pourquoi emprunte-t-on autant à l'anglais aujourd'hui ?

L'emprunt est considéré comme un mécanisme naturel de l'évolution des langues. A travers l'histoire, toutes les cultures ont subi l'influence d'autres cultures, il en est de même pour les langues.

En cette ère, les anglicismes ont particulièrement attiré l'attention des linguistes par leur importance quantitative, et le rythme accéléré par lequel le public d'interlocuteurs s'abstient à recourir à ces emprunts. Plusieurs facteurs sociolinguistiques ont motivé le recours aux emprunts :

- D'abord, l'anglais qui devient langue de prestige. Ensuite, sa fécondité lexicale.

- Ensuite, l'anglais étant une langue adossée à une puissance mondiale, La dominance politique, économique et scientifique des Etats Unis assure à l'anglais une place privilégiée sur les plateformes éducatives, au sein des institutions et des associations, durant les échanges économiques et chez le public de chercheurs, d'enseignants et d'apprenants.

- Après, l'anglais est la langue d'Internet, les internautes sont submergés d'anglicismes sur les réseaux sociaux et partout ailleurs dans le monde virtuel.

- Enfin, la productibilité des Etats Unis d'Amérique dans les domaines de la recherche scientifique et technologique nécessite de dénommer des découvertes et inventions nouvelles en anglais.

Ces anglicismes sont donc présents dans tous les domaines. Mais la question qui se pose est la suivante : est-ce que l'attrait des anglicismes concerne toutes les

tranches d'âge ? Les personnes âgées empruntent autant d'anglicismes que les jeunes ?

Les emprunts selon la tranche d'âge :

Quand il s'agit de répartir les interlocuteurs selon le taux d'emprunts, l'âge est un facteur très influent. On remarque que les jeunes empruntent à l'anglais plus que les moins jeunes : La mondialisation, et notamment l'évolution des technologies de télécommunication ont permis une intensité des échanges et une ouverture à la culture et aux langues chez les jeunes.

Le rêve américain fascine et la langue anglaise parvint à se faire une place importante dans les cœurs des jeunes et des moins jeunes. Toutefois, il existe une différence des taux d'usage des anglicismes.

La pression des pairs et le besoin d'appartenir à une communauté donnée et l'influence des technologies de communication, notamment Internet et les réseaux sociaux, suscitent chez les jeunes le besoin de se créer un langage qui leur est propre, à employer des expressions marquant cette appartenance, notamment celles provenant d'emprunts à l'anglais.

3.2. L'usage de l'anglais par « besoin » ou par « imitation » ?

Une question se pose par des linguistes et par les institutions de conservation du patrimoine linguistique et culturel français : A-t-on vraiment besoin d'emprunter à l'anglais ?

Pour répondre à cette question, il est important de parler de la traductibilité des anglicismes et de leur capacité à décrire les faits nouveaux.

Le domaine d'anglicismes relève de celui du néologisme externe, c'est-à-dire qu'il s'agit de création lexicale qui s'introduit dans une langue emprunteuse, ayant pour source une langue prêteuse (l'anglais dans le cas des anglicismes). La

création lexicale est un phénomène naturel qui se fait souvent pour dénommer des faits préexistants ou nouveaux.

L'usage des anglicismes ne représente parfois pas une nécessité, puisque le mot qui dénomme les faits en question existe déjà dans la langue emprunteuse, dans ce cas, prêter un mot à l'anglais relève de la redondance et est considéré comme inutile, voire même « abusif » vis-à-vis de la langue prêteuse. A quoi bon emprunter un mot à l'anglais si un équivalent français existe ?

Les anglicismes ne sont toutefois pas tous inutiles, certains décrivent des faits nouveaux, et remplissent un vide sémantique qui existait préalablement dans la langue emprunteuse, notamment avec la grande évolution technologique que témoigne le monde aujourd'hui.

Pour décider de l'utilité d'un anglicisme, ces derniers sont répartis en 3 catégories :

a. Les emprunts abusifs

Il s'agit de mots anglais qui possèdent un équivalent français, ils ont exactement le même sens que ce dernier, et n'ajoutent rien que cet équivalent ne peut avoir. Leur usage n'est pas nécessaire.

Leur usage se fait donc par imitation et par mimétisme.

Par exemple : Slim, light, live, challenge, etc.

b. Les emprunts traductibles

Il s'agit de mots anglais qui possèdent un équivalent français, toutefois, ils ajoutent une nuance sémantique nouvelle.

• Par exemple, cool n'est pas à cent pour cent le synonyme de « sympathique ». Cool apporte des nouveautés sémantiques nouvelles qui peuvent fournir des clarifications supplémentaires au concept.

Leur usage est donc partiellement utile, puisqu'ils assurent une fonction de précision et de clarté supplémentaire.

c. Les emprunts intraduisibles.

Les emprunts intraduisibles sont des mots ou des acronymes anglais qui n'ont pas d'équivalent français. Ils sont souvent introduits au français au même temps que le référent qu'ils dénomment.

Par exemple : Internet, email, etc.

Les emprunts à l'anglais se caractérisent par leur rapidité : Rapidité de l'emploi par un public francophone, rapidité de l'adaptation au sein du système lexicologique français, ainsi que la rapidité de propagation quantitative des lexèmes anglais au sein du système linguistique français, par des nombres massifs.

Louis-Jean Calvet parle de Glottophagies. La glottophagie se définit comme la tendance de lexèmes provenant de langues dominantes à faire disparaître d'autres. C'est exactement l'influence qu'exercent les innovations américaines sur les langues dominées.

Toutefois, la langue française possède sa propre capacité à créer des néologismes, par des mécanismes divers de création lexicale qui sont très efficaces, capables de répondre aux besoins de communication.

La création lexicale est donc une solution importante qui peut permettre de protéger la richesse du système lexicologique français. Quelles sont donc les autres solutions capables de protéger la diversité des langues face à la montée croissante des emprunts à l'anglais ?

4. Comment protéger les langues ? (Mécanismes de protection et politiques linguistiques)

Au sein de cet environnement linguistique fortement concurrentiel, les langues luttent pour survivre. Alors, agir et mettre en place des mécanismes de protection devient nécessaire. La protection des langues de cette invasion d'anglicismes est donc possible, et nécessite l'attention des chercheurs, qui proposent plusieurs solutions permettant la protection des langues autochtones de ces glottophagies.

L'une des solutions les plus logiques est la création lexicologique de termes qui formeront une forteresse permettant d'arrêter l'avancement de ces anglicismes.

Il est important de créer des normes internationales qui régissent la circulation des données linguistiques et culturelles sur Internet. Des institutions sont engagées pour réaliser cet objectif, il s'agit principalement d'organismes technologiques, économiques et académiques comme le ministère de l'éducation, des entreprises privées telles que les maisons d'édition et les entreprises de télécommunication, la presse, etc.

Mais il est sans doute important de signaler que :

En France on n'a pas attendu longtemps, intellectuels, officiels et divers organismes concernés par la question coordonnent pour se prémunir de la menace qui pèse sur la diversité des langues dans les medias. Première mesure : décréter des politiques linguistiques sévères qui organisent l'usage de langues sur les réseaux aux individus et aux sociétés de télécommunication.

Certaines institutions à teneur académique peuvent aussi jouer un rôle important dans la protection des langues sur les réseaux sociaux, l'exemple le

plus important est celui de l'Académie française qui incite à promouvoir l'usage de la langue française sans recourir aux langues étrangères.

Le travail associatif est tout aussi important, l'exemple ici est celui d'une association qui lutte par le billet de séminaires organisés régulièrement par des Délégations provenant de tous les pays francophones, afin de discuter de la question de la diversité linguistique et d'essayer de trouver des solutions aux problèmes qui menacent les langues dans le monde.

La création de néologismes s'impose pour ne pas laisser de trous lexicaux et éviter le recours aux anglicismes dans un monde en mutation qui n'avantage pas les petites langues et pollue ou corrompt aussi les langues hier, coloniales.

L'encouragement de l'enseignement de langues locales et l'usage et l'intégration de ces langues dans les productions artistiques, cinématographiques et médiatique, afin de solliciter l'engouement des jeunes pour l'emploi de ces langues.

Une autre solution serait de promouvoir l'industrie culturelle (cinéma, littérature, musique et sport) qui servira sûrement et mieux la culture et la langue. Une politique qui a été exploitée à outrance par les pays anglophones et notamment les Etats —Unis à la fin du 20ème siècle et le début du 21ème siècle, et qui a bien fonctionné pour eux.

Et pour terminer, nous ne pouvons passer sous silence le rôle assigné aux dictionnaires et le pouvoir presque régalien dévolu aux lexicographes dans la gestion (admission, légitimation, rejet et censure) de la chose lexicale ou lexicologique y compris emprunts et en conséquence anglicismes.

Pour conclure, il est à mentionner que les lexicologues ont également un rôle très important à jouer, en veillant à bien organiser les emprunts : l'admission, le rejet et l'intégration.

Discussion

Les anglicismes sont donc employés notamment par les jeunes, puisque ces derniers sont très actifs sur les réseaux sociaux, ils sont aussi la tranche de la société la plus influencée par les médias.

La langue française emprunte à l'anglais dans divers domaines de la vie quotidienne : le besoin de recourir aux anglicismes est parfois obligatoire, puisque l'anglais est la langue des néologismes, capable d'être à jour, et de dénommer les phénomènes nouveaux liés au progrès scientifique ou à la mode, la culture des jeunes etc. Parfois l'usage des anglicismes est simplement lié à une volonté d'être à la mode, d'imiter ses pairs, d'utiliser le langage des internautes, bref, l'usage des anglicismes ne relève parfois que du besoin d'imiter les autres, cet usage dans ce cas est facultatif.

Les anglicismes ont un grand impact sur le lexique français, plusieurs anglicismes syntaxiques sont donc intégrés dans les dictionnaires de langue française chaque jour. L'impact des anglicismes dépasse celui touchant au lexique, puisqu'il existe bel et bien des anglicismes syntaxiques, sémantiques, phraséologiques et même phonétiques, leur usage contraint donc à employer des structures langagières étrangères au système linguistique français, l'impact des anglicismes peut vraiment être très profond et concerner plusieurs aspects de la langue parlée et écrite. Aujourd'hui, l'usage des anglicismes influence la langue française ainsi que toutes les autres langues.

Cet intérêt pour l'anglais et pour les anglicismes est donc dû à des facteurs psychologiques, tels que l'influence des réseaux sociaux. Ainsi qu'à des facteurs politiques et économiques, tels que la dominance politique et économiques des états unis d'Amérique.

Tous les pays du monde réagissent à cette invasion des anglicismes dans leurs langues, ils mettent en place des mécanismes de protection, notamment des politiques linguistiques afin de protéger leurs langues, ces politiques linguistiques sont parfois efficaces, mais la tendance à employer des anglicismes ne fait que s'accroître et continue encore à menacer la diversité des langues partout dans le monde.

Conclusion

Aujourd'hui les moyens de communication ont connu une évolution immense qui a altéré les limites géographiques et a fait que des individus des quatre coins du monde communiquent entre eux en se servant par le biais de la langue anglaise, devenue la langue des communications internationales. Nombreux sont les facteurs qui encouragent les locuteurs francophones à employer les anglicismes : la suprématie de l'hyperpuissance économique, technologique, militaire et politique américaine, la mondialisation ; les contacts entre peuples cultures et langues, développement des NTIC et l'enseignement (puisque l'anglais est la première langue de rédaction de recherches scientifiques et d'enseignement). Ainsi l'anglais se retrouve la langue des échanges commerciaux, des finances (suprématie du dollar monnaie d'échanges internationaux), de la diplomatie (O.N.U. et organisations et institutions apparentées) : « *La globalisation de l'économie mondiale s'appuie sur un code linguistique qu'on peut appeler « l'anglais des affaires ».* » (Henri Ingberg, 2006. Séminaire de Bruxelles, langue est diversité linguistique, Bruxelles, Belgique.)

Les américains exportent aussi leur culture à travers la production cinématographique, et c'est sans doute le facteur le plus pesant dans la propagation de la culture américaine et de la langue anglaise.

Il est important de signaler que ce phénomène n'est pas irrépressible, plusieurs stratégies peuvent aider à conserver la diversité au sein de l'Eco système linguistique et culturel sur les médias notamment sur les réseaux sociaux, comme les politiques linguistiques, l'enseignement, la production médiatique. Il faut aussi souligner le rôle crucial que jouent les institutions dans le domaine de la conservation de la diversité des langues et de la richesse lexicale.

Bibliographie

1. DEBOVE REY, J. et GAGNON, G. (1980). Dictionnaire des anglicismes : Les mots anglais et américains en français. Paris : Les Usuels du Robert.
2. GUILBERT, L. (1976). La créativité lexicale. France. Hérissé.
3. LOUBIER, C. (2011). De l'usage de l'emprunt linguistique. Office québécois de la langue française.
4. MEUNIER, J P & Peraya, D. (2010). Introduction aux théories de la communication. Paris. De Boeck supérieur.
5. PERGNIER, M. (1990). Les anglicismes, Danger ou enrichissement pour la langue française. Paris. PUF linguistique nouvelle. Presses universitaires de France.
6. REY, A. (2007). Mille ans de langue française : histoire d'une passion. Paris. Perrin.
1. CALVET, L J. (2005) Mondialisation, langues et politiques linguistiques. Presse de l'université de Provence.
2. SENDI, M (2021) Mondialisation, emprunt et anglicismes : La langue française en question. Revue Akofena, n°003, Vol2, mars 2021
- BENGHIDA, S. (2014). Représentations de 'anglais chez les cadres supérieurs français (Résultats d'une recherche qualitative). Université de Rouen.
1. INGBERG, H. (2006). Conseil supérieur de la langue française et service de la langue française de la communauté française de Belgique, Langue française et diversité linguistique. Actes du séminaire de Bruxelles. Belgique.
2. CALVET, J L & Griolet, P. Impérialismes linguistiques hier et aujourd'hui. actes du colloque franco-japonais de Tokyo. 21.22. 23 NOVEMBRE 1999
1. www.dictionnaire.lerobert.com

2. www.Lefigaro.fr